



LASEP

Ecole fondamentale

BIO 6

2011 - 2012

paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins



L . A . S . E . P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: 48 55 70
Gsm: 691 48 54 47
ou 691 48 55 70

Fax: 48 54 47
Email: info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif 2011 - 2012

2^e semestre

Ma 13.03. Butzen an der Coque

Ma 20.03. Dëschttennisfest

Ma 27.03. Promotion Cricket

Je 29.03. Promotion Cricket

Ma 24.04. Handballfest

Je 3.05. Basketballfest

Je 10.05. Duathlon à Roodt-Syre*

Ma 15.05. Ausdauerlaf

Ma 22.05. Brevet sportif à la Coque

Je 14.06. Fussballfest

Ma 19.06. Volleyball Loisir

Ma 26.06. Volleyballfest

Ma 3.07. Jeux aquatiques
Cycles 1+2

Je 5.07. Jeux aquatiques
Cycles 1+2

Ve 6.07. Journée des Dirigeants

**Changement de date*

2 Décomptes - Un grand merci de la part de la CF !!

- La Commission des Finances tient à remercier tous les secrétaires, dirigeants et accompagnateurs de leur bonne collaboration.

En effet tous les décomptes sont parvenus dans les délais au secrétariat général de sorte que la Commission des Finances a pu les traiter pendant son contrôle du jeudi 9 février 2012.

Licence obligatoire!

Le Comité Central insiste à rappeler que **seulement les enfants licenciés LASEP** sont assurés aux entraînements, aux fêtes sportives ainsi qu'aux trajets.

Le dirigeant est responsable de contrôler les licences avant de partir aux fêtes sportives et d'éviter à ce que des enfants non-licenciés soient déplacés.



LASEP : Butzendag 2012 an der Coque mardi 13 mars 2012

participation de 800 Butzen de 3 à 8 ans

voir plan des différentes localités à la page 4

1^{er} Horaire: - arrivée des équipes à 14.15 hrs
- début des épreuves à 14.30 hrs
- course finale à 15.30 hrs

2^e Horaire: - arrivée des équipes à 15.30 hrs
- début des épreuves à 15.45 hrs
- course finale à 16.45 hrs

Règlement

Chaque groupe participe aux **ateliers – course, saut, lancer**.

La dernière épreuve sera une course à laquelle participent toutes les équipes.

Déroulement des épreuves

Les équipes sont réparties aux ateliers et commencent simultanément. Après **8 minutes**, elles changent d'atelier selon le principe de rotation.

Les ateliers sont marqués de couleur et les enfants qui commencent dans les ateliers bleus suivent les ateliers bleus, les verts suivent les ateliers verts ...

Nicole Kuhn-Di Centa
(responsable Butzen)
Hotline: 691485570



LASEP : Butzondag 2012 an der Coque- mardi 13 mars

1^{er} tour de 14.30 à 15.30hrs

Atelier 1 vert	Hesper (15)
Atelier 1 orange:	Hesper (15)
Atelier 1 jaune:	Hesper (10)
Atelier 1 bleu:	Lintgen(15)
Atelier 2 vert:	Cents(20)
Atelier 2 orange:	Gare/Hamm(15)
Atelier 2 jaune:	Bonnevoie/Verger(20)
Atelier 2 bleu:	Dudelange(25)
Atelier 3 vert:	Bonnevoie/Gellé(10)
Atelier 3 orange:	Bonnevoie/Gellé(15)
Atelier 3 jaune:	Bonnevoie/Gellé(15)
Atelier 3 bleu:	Bonnevoie/Gellé(10)
Atelier 4 vert:	Mamer(15)
Atelier 4 orange:	Schuttrange(20)
Atelier 4 jaune:	Mersch(10)
Atelier 4 bleu:	Mersch(15)
Atelier 5 vert:	Esch (20)
Atelier 5 orange:	Esch (15)
Atelier 5 jaune:	Esch (15)
Atelier 5 bleu:	Esch (20)
Atelier 6 vert	Leudlange(12)
Atelier 6 orange:	Burmerange(20)
Atelier 6 jaune:	Bous(12)
Atelier 6 bleu:	Harlange(15)



LASEP



2e tour de 15.45 à 16.45 hrs

Atelier 1 vert:	Remich(15)
Atelier 1 orange:	Remich(15)
Atelier 1 jaune:	Wellenstein(5) et Koerich(8)
Atelier 1 bleu:	Bridel (15)
Atelier 2 vert:	Eis Schoul(12)
Atelier 2 orange:	Bertrange(22)
Atelier 2 jaune:	Strassen(15)
Atelier 2 bleu:	Strassen(15)
Atelier 3 vert:	Walferdange(15)
Atelier 3 orange:	Walferdange(15)
Atelier 3 jaune:	Schifflange(15)
Atelier 2 bleu:	Schifflange(15)
Atelier 4 vert:	Goesdorf(18)
Atelier 4 orange:	Park Housen(17)
Atelier 4 jaune:	Bascharage(20)
Atelier 4 bleu:	Roodt-Syre(15)
Atelier 5 vert:	Roeser(15)
Atelier 5 orange:	Roeser(15)
Atelier 5 jaune:	Roeser(15)
Atelier 5 bleu:	Roeser(20)
Atelier 6 vert:	Tuntange(12)
Atelier 6 orange:	Diekirch(20)
Atelier 6 jaune:	Clemency(15)
Atelier 6 bleu:	Clemency(10)



26. Dëschttennisfest vun der LASEP

(en collaboration avec la FLTT)

le mardi, 20 mars 2012 à Mersch-Krounebiérg

début : 14h30 précises



a) tournoi individuel ouvert aux élèves des cycles 3 et 4 initiés au tennis de table

1. Secrétariat:

Un secrétariat sera ouvert à partir de 14.00 hrs pour procéder au contrôle des licences de la LASEP et des licences de la FLTT.

2. Catégories : Il s'agit d'un tournoi par équipe joué en six catégories:

- licenciés FLTT garçons
- licenciées FLTT filles

(sont considéré(e)s comme licencié(e)s tous les joueurs / joueuses possédant ou ayant possédé une licence FLTT)

- débutants/garçons non-licenciés FLTT
- débutants/ filles non-licenciées FLTT
- scolaires/ garçons non-licenciés FLTT
- scolaires/filles non-licenciées FLTT

Le tournoi se joue par équipes de 2 joueurs/joueuses (sans double).

Un joueur/ une joueuse non licencié(e) pourra aussi jouer dans la catégorie licenciés.

Une fille pourra jouer dans une équipe garçons.

Pour chaque catégorie, les éliminatoires sont jouées en poules (2 sets par rencontre).

Le tableau final se joue en 2 sets gagnants (élimination directe).

Au moins les deux premières équipes de chaque poule se qualifient pour le tableau final.

Le classement dans les poules se fait par addition de tous les sets gagnés (1 point par set).

En cas d'égalité de points entre équipes, on considère le résultat de la confrontation directe.

En cas de nouvelle égalité, on considère la différence des sets, puis des points.

3. Inscription des joueurs:

Chaque AS peut participer avec autant d'équipes qu'elle désire.

Si une AS ne dispose pas d'un nombre pair de joueurs inscrits, une équipe pourra être formée avec 2 AS différentes.

Un joueur/ une joueuse non-licencié(e) pourra aussi participer à la catégorie licencié pour compléter une équipe de son AS.

Une fille pourra jouer dans une équipe de garçons pour compléter une équipe de son AS.

Lors de l'inscription, les noms des joueurs et joueuses, leur date de naissance et leur classement FLTT actuel doivent figurer sur la fiche. Le classement FLTT du 20 mars 2012, jour du "26.Dëschtennisfest" de la LASEP est déterminant. Tout joueur ayant possédé une licence FLTT devra être inscrit dans la catégorie « licenciés »

4. Au cas où il y aurait un nombre élevé ou très faible de participants, le directeur sportif se réserve le droit de procéder à une modification du système de jeu.

5. Une médaille-souvenir sera remise aux 4 premiers de chaque catégorie.

6. Règles de jeu:

Les règles de jeu de la FLTT sont appliquées avec les exceptions stipulées plus haut.

7. Arbitrage:

Juge-arbitre du tournoi: Monsieur René SENNINGER, arbitre officiel FLTT.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le jury qui a la charge de surveiller le bon déroulement de la fête. En font partie: le président de la Commission technique et sportive, le directeur sportif responsable et le juge arbitre du tournoi. Les décisions sont prises à la majorité des voix et sont irrévocables. La participation au tournoi implique l'acceptation du règlement de la fête.

6

b) promotion du tennis de table (cycle 2 à 4) pour non-initiés

Tous les enfants du cycle 2 à 4 non-initiés au tennis de table pourront participer à la promotion du tennis de table. Il s'agit d'une initiation ludique par ateliers organisés en collaboration avec la FLTT. (inscription page 8)

Inscription pour le 16 mars 2012 au plus tard à l'adresse suivante:
astrid.gros@education.lu

Veillez communiquer toute absence de participant ou tout changement de nom le jour du tournoi même par sms au 621 29 52 52





26. Dëschttennisfest vun der LASEP

Bulletin d'inscription (I)



L'Association sportive de _____

prendra part au **26. Dëschttennisfest**
le **mardi 20 mars 2012 à Mersch (Krounebiërg)**

NB: Une AS peut inscrire autant d'équipes qu'elle désire.

Catégorie A

licencié(e)s FLTT: garçons ou filles

nom, prénom date de naissance classement FLTT garçons/ filles

équipe 1 a) _____

b) _____

équipe 2 a) _____

b) _____

(veuillez noter les inscriptions supplémentaires au verso)

7

Catégorie B

non-licencié(e)s FLTT: garçons ou filles

nom, prénom date de naissance garçons scolaires/débutants; filles scolaires/débutantes

équipe 1 a) _____

b) _____

équipe 2 a) _____

b) _____

équipe 3 a) _____

b) _____

(veuillez noter les inscriptions supplémentaires au verso)

Dirigeant responsable: _____

E-mail: _____ tél : _____

Inscription pour le 16 mars 2012 au plus tard à l'adresse suivante:
astrid.gros@education.lu



26. Dëschttennisfest vun der LASEP



Bulletin d'inscription (II)

L'Association sportive de _____

prendra part au **26. Dëschttennisfest**
le **mardi 20 mars 2012 à Mersch (Krouneberg)**

Catégorie C

Promotion TT : nom, prénom date de naissance

8 Dirigeant responsable: _____

E-mail: _____ tél : _____

Pour des renseignements complémentaires, prière de contacter le **directeur sportif du tennis de table Astrid Senninger-Gros**.

Inscription pour le 16 mars 2012 au plus tard à l'adresse suivante : **astrid.gros@education.lu**





LASEP Cricket Einführung



Nach den erfolgreichen Cricket Einführungen mit den LASEP Gruppen in Bridel/Kopstal und in Monnerich ermöglicht der Luxemburgische Cricket Verband in Zusammenarbeit mit der LASEP jedem Kind die Chance Cricket auszuprobieren.

Cricket wird mit Schläger und Ball gespielt. Zwei Mannschaften sammeln Punkten oder ‚runs‘ und die Mannschaft mit den meisten ‚runs‘ gewinnt.

Innerhalb von einer Stunde lernen wir zusammen, wie wichtig es ist gut fangen und werfen zu können. Wir lernen auch, wie man die ‚Stumps‘ verteidigt und gleichzeitig ‚runs‘ sammelt. Und wir erfahren wieviel Spaß Cricket macht.



Die Einführungen finden in Bridel und in Monnerich statt.

Sporthalle Bridel, 27.03.2012, 14:30-15:30 und 15:30-16:30
Sporthalle Monnerich 29.03.2012, 14:30-15:30 und 15:30-16:30

Promotion Cricket

en collaboration avec la FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE CRICKET

Bulletin d'inscription

Inscription pour le 22 mars 2012 au plus tard à l'adresse suivante:

Monsieur Roland Schaack

Email: roland.schaack@education.lu

L'Association sportive de _____

participera à la promotion de Cricket

avec _____ débutants avec _____ scolaires

de préférence le mardi, 27.3.2012 à Bridel

de 14.30 à 15.30

de 15.30 à 16.30

de préférence le jeudi, 29.3.2012 à Mondercange

de 14.30 à 15.30

de 15.30 à 16.30

sans préférence

Nom du dirigeant responsable:

Adresse: _____, _____

Tél: _____

Email: _____

Durée des activités: 1 heure

20 participants par heure d'activité

Attention: Le transport-BUS est à organiser par vos soins, si possible avec une AS voisine!



27. LASEP Handball-Fest fir Meedercher a fir Jongen zu Esch

zesummen mat der F.L.H.

La Commission technique et sportive organise la 27^e Fête sportive de handball pour scolaires le mardi, **24 avril 2012**

Les deux tournois auront lieu aux deux halls sportifs de **Esch/Lallange de 14.00 à 17.00 heures.**

Un secrétariat sera ouvert dans chaque hall à partir de 13.30 heures pour

- recevoir la composition des équipes
- procéder au contrôle des inscriptions et des licences collectives
- assurer le déroulement des rencontres



Règlement

1) Tous les joueurs et toutes les joueuses participant aux tournois doivent être des **licencié(e)s de la LASEP** pour l'année scolaire en cours et faire partie de l'enseignement primaire. Aucune exception ne pourra être tolérée.

2) Équipes:

Chaque équipe pourra se composer de 10 joueurs/joueuses au maximum: sur le terrain évoluent **5 joueurs de champs et un gardien**. Chaque joueur de terrain doit participer aux jeux d'attaques à l'exception des contre-attaques.

Un joueur de champ peut remplacer le gardien en cas de nécessité. Tout joueur, dont le nom figure sur la feuille de match, doit entrer au jeu.

3) L'équipe ne peut comprendre qu'un(e) seul joueur/joueuse né(e) en 1998

4) Durée des rencontres:

Suivant les différentes phases des tournois et le nombre de rencontres se déroulant dans les halls.

5) L'engagement au début du match et au début de chaque mi-temps est exécuté depuis le centre du terrain, dans n'importe quelle direction, dans les 3 secondes qui suivent le coup de sifflet d'engagement. Le joueur exécutant l'engagement doit se trouver avec un pied sur le milieu de la ligne médiane jusqu'à ce que le ballon ait quitté sa main.

Les joueurs de l'équipe attaquante ne peuvent pas dépasser la ligne médiane avant le coup de sifflet de l'arbitre.

Après un but, l'engagement est exécuté par le gardien. Les joueurs adverses peuvent toutefois se trouver dans les deux moitiés de terrain.

Dans les deux cas, les joueurs adverses ne peuvent pas s'approcher à moins de 3m du joueur exécutant l'engagement.

6) L'arbitrage

Les rencontres seront dirigées par le directeur sportif et par des arbitres neutres.

7) Sanctions pour fautes graves: (jeu brutal, gestes antisportifs)

Selon la gravité: pour le même joueur:

- a) avertissement (carton jaune)
- b) expulsion pour deux minutes;
en cas de récidive: nouvelle expulsion pour 2 minutes
la troisième expulsion = expulsion définitive pour le reste du match (carton rouge), l'équipe peut se compléter après deux minutes.
- c) L'arbitre a le droit de sanctionner tout de suite un jeu antisportif par une expulsion définitive pour le reste du match. L'équipe ne peut plus se compléter pour le match en question. Elle peut toute fois se compléter pour les matchs restants d'un tournoi.

Le joueur exclus / la joueuse excluse ne pourra plus jouer au cours du même tournoi.

12

8) Classement

Le classement se fait par l'addition des points obtenus comme suit:

match gagné: 3 points; match nul: 2 points; match perdu: 1 point;
forfait: 0 point

En cas d'égalité de points entreront en vigueur pour départager les équipes:

- le résultat de la confrontation directe;
- 3 joueurs (les gardiens inclus) désignés avant le début des tirs de 7 mètres tireront des séries de 7 mètres jusqu'à une décision finale.

9) Chaussures de sport:

Il est rappelé que le port de semelles noires est interdit dans tous les halls sportifs.

Attention!!

5 joueurs de champs et un gardien — 1 responsable par équipe

*Inscription pour le
19 avril 2012
au plus tard*

Monsieur Benoît Krier
20, rue C.M. Spoo
L-3876 Schiffange
Email: benoit.krier@hotmail.com
Tel: 621 791 631

27. Handballfest vun der **LASEP** fir Meedercher an

27. Handballfest vun der **LASEP** fir Jongen

den **24. Abrëll 2012** zu **Esch-Lalleng**

Bulletin d'inscription

à retourner à
Monsieur Benoît Krier
pour le **19 avril 2012**
au plus tard.

Monsieur Benoît Krier
20, rue C.M. Spoo
L-3876 Schifflange
Email: benoit.krier@hotmail.com
Tel: 621 791 631



Attention:

- Tout(e) licencié(e) ne pourra participer qu'à une fête HB, c.-à-d. **soit** jouer dans une équipe pour filles, **soit** dans une équipe pour garçons/mixtes.
- Tous les enfants qui participent à la fête sportive doivent être des **licenciés LASEP** et **être nés après le septembre 98** (98, 99, 2000...) et **faire partie de l'enseignement fondamental.**
- **Sur le terrain**, il ne peut évoluer **qu'un seul joueur U-14** (né en 1998) dans chaque équipe scolaire.

L'Association sportive de _____

participe avec ___ équipe(s) filles et ___ équipe(s) garçons

nom du dirigeant: _____

adresse: _____

L- _____

téléphone: _____

e-mail: _____

ATTENTION ! La CF ne prend en charge qu'un seul dirigeant par équipe

26. Basketfest pour filles et garçons

Jeudi, le 3 mai 2012 à Mondercange



1. DATE et LIEU : le 3 mai de 14.30 à 17.00 hrs à Mondercange avec deux tournois différents pour filles et garçons.

2. Un SECRETARIAT sera ouvert à partir de 13.50 heures pour:

- recevoir la composition des équipes;
- procéder au contrôle des inscriptions;
- assurer le déroulement des rencontres à jouer simultanément sur plusieurs terrains.

Pour pouvoir respecter l'horaire établi par le directeur sportif, toutes les équipes doivent être présentes à l'appel. Un coup d'envoi unique sera donné pour les matches à disputer simultanément sur trois terrains.

3. EQUIPES

Chaque équipe pourra se composer de 10 joueurs scolaires avec 1 joueur minime au maximum. Les équipes mixtes participeront au tournoi pour garçons.

**Attention: tous les participants doivent être licenciés LASEP, et faire partie de l'enseignement fondamental : Scolaires: à partir du 1^{er} sept 1998-99-00-01
Minimes : 1998**

4. DUREE DES RENCONTRES

Le temps de jeu dépend du programme en fonction du nombre d'équipes inscrites. Des temps-morts ne sont pas prévus. Un changement de joueur est possible à chaque arrêt de jeu.

14 Attention! Les joueurs/joueuses doivent impérativement être licencié(e)s LASEP à la date d'inscription du 26.4.2012

5. REGLES DE JEU

On joue suivant les règles de la FLBB avec les exceptions stipulées ci-après: il n'y a pas de feuille de match et les fautes personnelles ne sont pas comptabilisées, l'arbitre peut expulser, après avertissement, un joueur pour comportement antisportif, la ligne des coups francs est avancée, il n'y a pas de retour en zone et le chrono n'est pas arrêté.

6. ARBITRAGE

Les rencontres seront dirigées par des arbitres neutres.

7. CLASSEMENT

Le classement dans les éliminatoires se fait par l'addition des points obtenus comme suit: match gagné: 2 pts, match nul: 1 pt, match perdu: 0 pt.

En cas d'égalité de points entre deux ou trois équipes, on tiendra compte du résultat obtenu lors de la rencontre opposant les équipes concernées. ("direkte Vergläich").

En cas de nouvelle égalité, 5 joueurs de chaque équipe lancent chacun 1 coup franc.

En cas d'égalité pendant les finales, on joue une prolongation de 2 minutes.

En cas de nouvelle égalité après cette prolongation, la rencontre est continuée et l'équipe qui marque le premier panier est déclarée vainqueur; la rencontre est arrêtée aussitôt.

8. L'équipe qui ne répondra pas au présent règlement pourra participer à la fête, mais hors concours. Elle sera classée dernière de la poule concernée.

9. Tout cas non prévu par ce règlement sera tranché par le jury qui a la charge de surveiller le bon déroulement de la fête. La participation à la fête implique l'acceptation des règlements LASEP.

Inscription pour le 26 avril au plus tard

26. Basketfest vun der LASEP fir Meedercher an

26. Basketfest vun der LASEP fir Jongen

Donneschdes, den 3. Mai 2012 zu Monnerech

Bulletin d'inscription

Attention: les joueurs doivent impérativement être licencié(e)s LASEP à la date d'inscription du 26 avril 2012

Toute licenciée ne pourra participer qu'à une fête BB, soit fête pour filles ou fête pour garçons en équipe mixte.

Tous les enfants qui participent à la fête sportive doivent être licenciés LASEP et faire partie de l'enseignement fondamental.

Sur le terrain, il ne peut évoluer qu'un seul minime (né en 1998) dans l'équipe scolaire.

L'association sportive de _____
participera au 26^e Basketfest avec:

_____ équipe(s) filles

_____ équipe(s) garçons



Dirigeant responsable: _____ tél: _____

E-mail : _____

à renvoyer pour le **26 avril** au plus tard à l'adresse
suivante:

Monsieur
Pierre BOEVER
10, rue de l'école
L-3317 BERGEM
pierre.boever@education.lu



**ATTENTION ! La CF ne prend en charge
qu'un seul dirigeant par équipe**

Rapport de la réunion de la CTS de la LASEP du mercredi, 25 janvier 2012 à Strassen

Et waren do: Barthel Jean-Paul, Boever Pierre, Elcheroth Jeff, Marteling Maryse, Schaack Roland, Senninger Astrid, Senninger René, Serrig Jean, Treis Guy

Entschëllegt: Gierenz Steve, Grethen Michèle, Jung Alain, Krier Benoît, Wesquet Stéphanie

An och: Jander Tom (secrétaire général), Kuhn Nicole (secrétaire générale adjointe)

1. De **compte-rendu vun der leschter Versammlung** den 7.12.2011 gëtt ugehall.
2. De Sekretär bericht eis iwwer 2 Aktiounen vum Sportministère: Letz Move an de Passeport du bénévole.
D'Nicole invitéiert fir déi nächst CTS Verrieder vum Triathlon fir eis iwwer eng Promo ze zielen de Samsden 17.3. vu 9.00-11.30 an der Coque.
An och um Olympiadag 2012 den 15.6. um Stade Boy Konen zu Zéisséng kënnen Kanner vun der LASEP matmaachen.
Mär sichen och nach ëmmer eng Sektoun déi gären d'Journée des Dirigeants 2012 wëllt an d'Hand huelen.
- 16 3. De Jhang weist sech ganz zefridden iwwer d'Finalen vum Futsal um Kiirchbiérg wou de 15.12. gudden Fussball gebueden gouf.
Och d'Eliminatoiren am Futsal fir d'Meedercher sinn e Succès a mär sinn gespaant op d'Finalen um Belair den 31.1.
E groussen Merci un de Jeff fir déi gutt Organisatioun vun der Freed mat Liichtathletik op den 2 Deeg an der Coque mat enger Participatioun vun 58 Ekippen an dem Asaz vun engen 60 Hëllefsbereeten. Eng Publikatioun fir den Héichsprong de Kanner rem méi no ze bréngen ass fir d'Editioun 2013 an d'A gefaast.
4. Fir d'Finalen vum Futsal bei de Meedercher (31.1.) um Belair huet d'FLF mam Marcel Bamberg eis Coupén an T-Shirt'en gestéft.
5. An der Walfer PIDAL kann de Guy mat Hëllef vun de Schwammmeeschter Waasserspiller fir de Cycle 3 an 4 ubidden. Am Ganzen 240 Kanner kënnen betreit ginn (7.+14.2.). Wéi ëmmer sinn déi éischt ugemellt vir.
6. D'Schwammfest mat 12 Coursen am Brasse, Crawl an Réck geet dann um Lampertsbiérg iwwer d'Bühn (28.2.)
7. Fir de groussen Butzendag an der Coque (13.3.) gëtt den Délai d'inscription vum Nicole op den 2.3. festgeluecht.
8. Mär entscheiden eis um groussen COSL-Spillfest (17.5.) deelzehuelen mat engem Stand fir de Leit d'LASEP mat Foto'en a Panneau'en méi no ze bréngen an mat engem Atelier wou mär eis op eis Klengst, d'Butzen wëllen astellen.

9. Määr stellen dann och en Aarbechtsgrupp op d'Been fir de 50. Anniversaire vun der LASEP, de genau den 23.1.2014 ass, op eng würdevoll Manéier an der éischter Halschent vun 2014 ze feieren.
10. Am Divers seet d'Astrid eis dat mää eist Dëschttennisfest mussen op dënschdes den 20.3. virverleeën, well mää weiderhin mat der Mierscher Sektoun déi flott Kollaboratioun an dëser Sportart weiderféieren wëllen.

Déi **nächst Versammlung vun der CTS** gëtt festgeluecht op den **Dënschden 28.2.2012 um 17.30 Auer** an der Maison des Sports zu Stroossen.

Roland Schaack

Rapport de la réunion de la CTS de la LASEP du mardi, 28 février 2012 à Strassen

Et waren do: Barthel Jean-Paul, Boever Pierre, Elcheroth Jeff, Gierenz Steve, Grethen Michèle, Jung Alain, Marteling Maryse, Schaack Roland, Senninger Astrid, Senninger René, Serrig Jean, Treis Guy, Wesquet Stéphanie

Entschëllegt: Krier Benoît

An och: Jander Tom (secrétaire général), Kuhn Nicole (secrétaire générale adjointe)

1. De Cyrille Eple vun der Triathlonfederatioun erkläert eis den Oflaf vun hirem Schnuppertriathlon samsdes de 17.3.2012 bei der Coque.
2. De Rapport vun der leschter Versammlung de 25.1.2012 gëtt ugehall.
3. Keng Nouvellen vun eisem Sekretär.
4. Ganz begeeschtert Meedercher hu mää gesinn bei den Futsal-Finalen um Belair (31.1.) mam Gewënner Monnerech. E spezielle Merci un de Marcel Bamberg vun der FLF fir seng materiell Ënnerstëtzung.
D'Schwammspiller fir d'Cyclen 3 an 4 an der PIDAL zu Walfer goufen mat grousser Kenntnis a Sachlechkeet vun de Schwammmeeschteren an dem Guy organiséiert (7.+14.2.)
An och beim Schwammfest um Lampertsbierg (28.2.) ënnert dem Guy senger Leedung sinn flott Coursen geschwommen ginn bei enger grousser Participatioun vun 99 Kanner aus 14 AS mat 15 Dirigenten.
5. D'Nicole huet d'Butzefest an der Coque virbereed (13.3.). Ganz vill Leit aus der CTS a ronderem ginn gebraucht fir de villen Butzen e flotten Nomëtten an der Coque an 2 Duerchgäng ze offeréieren.
6. D'Astrid këmmert sech ëm d'Dëschttennisfest zu Miersch (20.3.), wou d'Spillerinnen an d'Spiller dëst Joer a 6 Kategorien untrieden. Och en Atelier TT-Promo gëtt um 1.Stack ugebueden mat Hëllef vum Henri Delissen vun der FLTT.

7. An Zesummenaarbecht mam Ben Embleton proposéieren mär eng Promo Cricket um Bridel (27.3.) an zu Monnerech (29.3.) fir ronn 80 Kanner.
8. Beim Spillfest vum COSL huelen mär deel mat enger Presentatioun vun der LASEP an engem Atelier fir d'Kanner. Mär fannen et ganz wichteg eis op dëser Plaz ze weisen an d'Aarbecht vun der LASEP fir eis Kanner aus dem Fondamental an d'Liicht ze réckelen.

Déi **nächst Versammlung vun der CTS** gëtt festgeluecht op den **Méinden 26.3.2012 um 18.30 Auer** an der Maison des Sports zu Stroossen.

Roland Schaack

Rapport de la réunion du CC de la LASEP du jeudi, 1^{er} mars 2012 à Strassen

Présences: HEINEN Simone, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Elisabeth, RATH Marcel, SCHAACK Roland, SCHEIDWEILER Marc, SERRIG Jean, WESQUET Stéphanie.

Comité d'organisation du cinquantenaire de la LASEP

- La réunion est précédée d'une réunion du comité d'organisation du cinquantenaire parmi les membres suivants:
- 18 ● HEINEN Simone, BOEVER Pierre, ELCHEROTH Jeff, GRETHEN Michèle, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Elisabeth, RATH Marcel, SCHAACK Roland, SCHEIDWEILER Marc, SERRIG Jean, WESQUET Stéphanie.
- (excusés : GIERENS Steve, JUNG Alain, SENNINGER-GROS Astrid, TREIS Guy)

Des propositions d'activités ont été exprimées. Un choix parmi ces idées, ainsi qu'un calendrier provisoire et une répartition des tâches seront faits ultérieurement.

Informations du secrétariat général

Suite au recrutement d'un dirigeant et après concertation avec le Collège échevinal, une nouvelle AS est démarrée à Contern.

Des réunions régulières avec les responsables du Département ministériel des Sports ont lieu. Le but en est de coordonner les activités sportives au plan périscolaire local.

Sous l'égide de l'Eurosportpool, la 8^{ème} édition du tournoi de Football „Ballance“ sera organisée à Trèves le 10 et le 11 mai 2012. Ce tournoi a comme objectif de favoriser auprès des jeunes le fair-play et la tolérance pour leur apprendre à mieux vivre ensemble.

La LASEP est invitée à désigner une équipe de jeunes footballeurs qui représente le Grand-Duché.

Rapport des réunions de la CTS du 25 janvier et du 28 février 2012

Roland Schaack rappelle les changements de dates de la Fête du tennis de table (20 mars 2012) et du Duathlon (10 mai 2012).

Il informe le Comité Central du déroulement du championnat de Football Indoor pour filles, de la manifestation « Freed mat Lichtathletik », des jeux aquatiques à Walferdange et de la Fête de natation qui ont eu lieu en janvier respectivement en février 2012.

Il annonce la manifestation des « Butzen » à la Coque, le championnat de tennis de table et la promotion de cricket.

La LASEP sera également représentée au COSL-Spillfest qui aura lieu le jeudi 17 mai 2012 à Kockelscheuer.

Rapport de la réunion de la CF du 9 février 2012

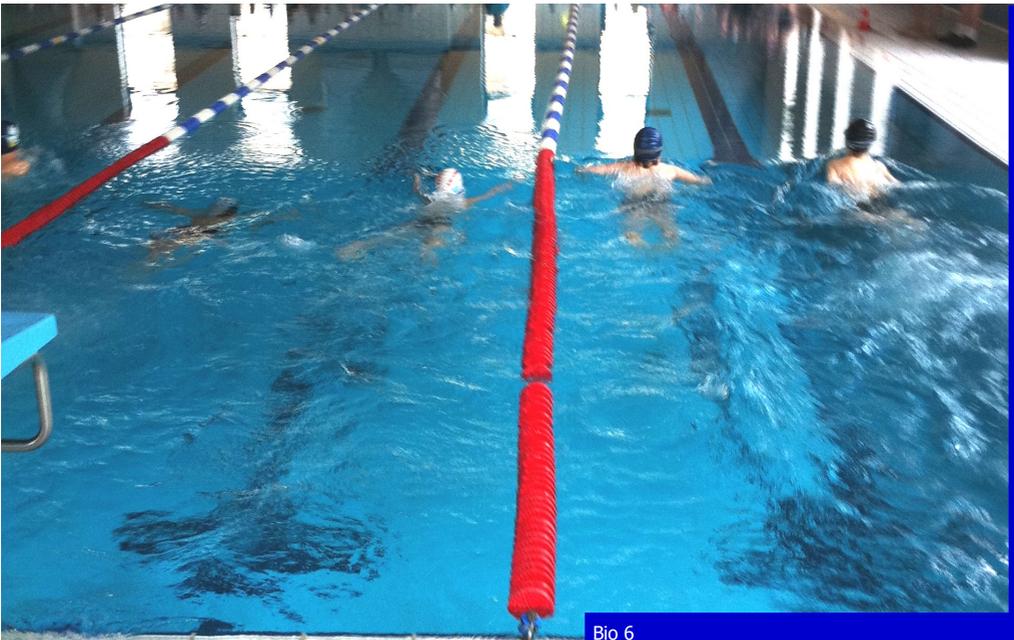
Nicole Kuhn-Di Centa souligne que cette réunion, lors de laquelle les décomptes des AS ont été contrôlés et les subsides aux AS pour le premier trimestre ont été accordés, durait de 15.30 à 20.30 heures.

Le total des subsides dépasse les limites du budget prévu pour cette période de 15000 euros. Elle se voit obligée de proposer éventuellement la suppression d'activités, d'autant plus que les coûts du transport risquent également de dépasser largement les moyens financiers prévus.

Les soirées d'information pour les secrétaires des AS auront lieu le 6 et le 7 mars 2012. Un sujet primordial en sera la démarche à suivre en vue de la demande de décharge auprès du MENFP pour les activités LASEP de l'année scolaire 2012-2013.

La prochaine réunion du CC aura lieu le jeudi 19 avril 2012 à 18.30 heures à la Maison des Sports. Elle sera une fois de plus précédée d'une réunion du CO50 à 17.30 heures.

Tom Jander (secrétaire général)



Les sponsors de la LASEP

Copieurs - Imprimantes - Fax - Solutions

2, rue Léon Laval - Z.A. Am Bann - L-3372 Leudelange

Tél: +352 26 380-1

info@ck-online.lu



KONICA MINOLTA



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



mobilités
zentral le service vum
verkéiersverband



vitarium

lalux
ASSURANCES

PIDAL



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen